

NOTES D'ALLOCUTION
L'HONORABLE NOËL A. KINSELLA
PRÉSIDENT DU SÉNAT

À L'OCCASION DU DÉPART À LA RETRAITE DE
L'HONORABLE CONSIGLIO DI NINO

APPARTEMENTS DU PRÉSIDENT
LE 27 JUIN 2012

Sénateur Di Nino,
Honorables sénateurs,
Amis et membres de la famille,
Mesdames et Messieurs :

Nous sommes réunis ici aujourd'hui pour souligner la carrière distinguée au Sénat de l'honorable Consiglio Di Nino, pour lui souhaiter beaucoup de succès après son départ quelque peu prématuré de cette enceinte alors qu'il mettra ses talents exceptionnels au profit d'autres projets ainsi que pour remercier sa famille de nous l'avoir prêté pendant près de 22 ans.

Le sénateur Di Nino et moi sommes arrivés ici à moins de deux semaines d'intervalle en 1990, juste avant que le premier ministre de l'époque, Brian Mulroney, ne se prévale d'une disposition de la Constitution pour ajouter huit nouveaux sénateurs régionaux. À l'époque, une affaire controversée avait retenti – un petit détail qu'on appelait la TPS – et celle-ci nous a permis de nous familiariser de façon mémorable aux travaux du Sénat. Ceux qui étaient présents se souviendront à tout jamais de ces jours grisants, ou devrais-je dire de « ce jour grisant », puisque la journée

parlementaire semblait interminable et que nombre d'entre nous avons dormi dans la Cité.

Je ne saurais dire comment on peut bien se préparer à ce genre de débuts, mais il semblerait que l'expérience d'homme d'affaires né en Italie du sénateur Di Nino lui a été utile et lui a peut-être même suffi. Bien que certaines organisations italiennes soient reconnues pour avoir leurs propres séances d'initiation, le sénateur Di Nino a eu au Sénat un baptême du feu que le milieu des affaires aurait du mal à surpasser.

Bien entendu, les choses sont peu après revenues à un calme relatif alors que les sénateurs ont repris le travail fascinant et productif qui symbolise notre institution. L'expérience du sénateur Di Nino lui a été utile lors de son passage parmi nous puisque son intelligence vive a été mise à contribution au sein de nombreux comités. La liste de ceux auxquels il n'a pas participé est très courte. Je suis persuadé que le Comité des langues officielles aurait suscité chez lui un plus fervent intérêt si l'italien était une des langues officielles.

Il est difficile de déterminer quel comité a le plus profité de sa perspicacité. Il ne fait aucun doute que ce pourrait être le Comité des affaires étrangères puisqu'il y a siégé pendant près de 15 ans et a agi en qualité de président et de vice-président à maintes reprises.

Dans un ordre plus général, le sénateur Di Nino a été un ardent défenseur des droits de la personne sur la scène internationale et s'est particulièrement intéressé au Tibet et à la Chine. Il a entretenu beaucoup de liens avec le milieu des affaires, et je sais que le mouvement des scouts continue à bénéficier de son intérêt marqué.

Il est indubitable qu'il nous manquera au Sénat et au sein de nombreux comités, mais ceux qui connaissent son éthique professionnelle et ses talents sans pareil garderont contact avec lui après son départ; d'autre part, je suis certain qu'il continuera à servir la nation à divers titres, dans la vie publique ou privée. On ne peut concevoir que quelqu'un de la trempe du sénateur Di Nino et doté de ses compétences se plonge dans ce que j'appelle « une retraite pure », mais j'imagine qu'il aura dorénavant plus de temps pour se détendre en compagnie de sa famille et de ses amis. Je suis persuadé que ces derniers se plaisent à cette idée alors que nous sommes déçus qu'il nous quitte si tôt.

Sur ce, j'inviterais le sénateur Di Nino, s'il le désire, à nous dire quelques mots.